



## Décision n° RA-007-10-00112-00

### Portant agrément au titre du service civique

#### Le Préfet de région de Rhône-Alpes,

Vu le code du service national, notamment son titre Ier bis;

Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 12/10/2010 par l'organisme intéressé;

#### Décide :

##### Article 1<sup>er</sup>

L'association Association Solen dont le siège social est situé 20 bd Jean Mathon 07200 AUBENAS (N°SIRET : 32699178300035) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

##### Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Solidarité	1		Participer à l'accueil des personnes "sans domicile". Participer aux prestations proposées en accueil de jour et en hébergement d'urgence. Organisation, animation d'activités d'expression. Accompagnement vers des activités extérieures. Participation à la sortie vers le logement.

##### Article 3

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 24 mois.

##### Article 4

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 0 mois.

**Article 5**

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 0 mois.

Fait à PRIVAS, le 20 décembre 2010

Le Préfet de Région

Par délégation,

Le Directeur Départemental  
De la Cohésion Sociale et  
De la Protection des populations



Didier Pasquiel

## Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
<b>01/2011</b>	0	0	0	0	0	0	2	<b>2</b>
<b>Durée cumulée des contrats en mois</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>24</b>